



Sortie de garage souterrain

Par **CATALAN66**, le **14/11/2014** à **15:43**

Bonjour,
Je sors ma voiture du garage souterrain par une pente qui de chaque côté est entouré de murs et qui m'oblige de klaxonner car il n'y a pas de visibilité ni pour moi ni pour les personnes qui arrivent sur le trottoir.
Existe-t-il un arrêté municipal qui obligerait la copropriété à installer un feu clignotant indiquant sortie de véhicule?
Cordialement, et d'avance merci.

Par **moisse**, le **14/11/2014** à **19:39**

Bonsoir,
Uniquement pour l'ouverture et la fermeture d'un portail en limite de voirie ou de trottoir partie de la voie publique.
Mais le bon sens commande la mise en place au moins d'un miroir réflecteur et pourquoi pas un gyrophare.
Votre usage du XXXX (marque déposée) mettons avertisseur sonore est qualifié d'usage intempestif du dit dispositif.

Par **Lag0**, le **15/11/2014** à **09:27**

Bonjour,
Peu importe, de toute façon, les moyens mis en œuvre car c'est à vous, conducteur, de veiller à ne pas percuter un piéton qui traverse devant votre sortie et non pas au piéton de s'arrêter pour vous laisser passer.
Donc si vous cherchez à améliorer les choses, il ne faut pas chercher dans le sens d'un meilleur avertissement des piétons, mais dans le sens d'une meilleure visibilité pour vous.